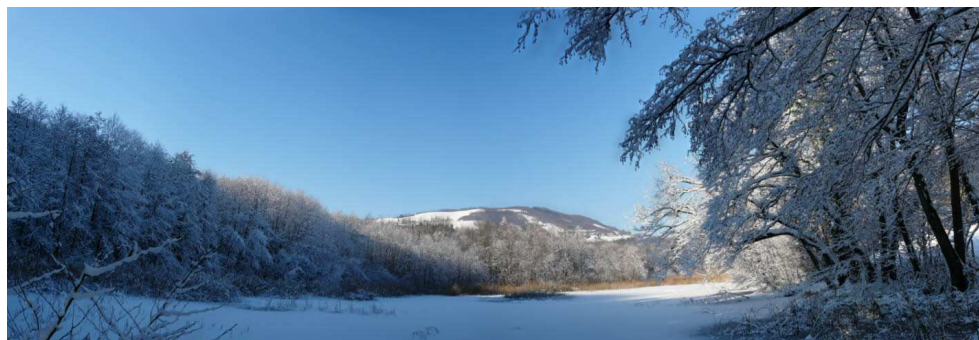


QUOI DE NEUF A CHANTESSE ?

Journal communal – N°20 - décembre 2010

Sommaire

Le mot du maire	
Quoi de neuf au conseil ?	2
Quoi de neuf à l'intercommunale ?	5
Quoi de neuf chez nos citoyens ?	8
Quoi de neuf pour les associations ?	9



Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

L'année 2010 se termine avec comme d'habitude plein de faits marquants dans le monde qui bouleversent bien souvent notre vie quotidienne. Restons sur la vie de notre commune dans le territoire du Sud-Grésivaudan qui a sa part d'évènements plus ou moins compréhensibles.

La démocratie est ainsi faite, il y a, des créateurs, des constructeurs et des opposants ; tous idéologiquement ont certainement raison, relativisons les choses et mettons nous devant la réalité, celle de la décision prise par des élus à qui vous avez confié ce pouvoir ; il est plus que probable qu'à un certain moment, cette confiance s'épuise ; la vraie réalité, c'est le moyen financier ; et nous ne pouvons, même si cela est notre rêve d'élus, réaliser tout ce dont nous pourrions vous apporter.

Depuis 2001 et, sans augmenter les taxes de la commune, nous avons lors de deux mandats différents, réalisé de nombreux travaux avec des priorités en tenant compte des possibilités financières, vous les connaissez ; au moins ceux qui sont terminés ; **aménagement du centre bourg avec enfouissement de tous les réseaux sur une certaine partie du village, électricité, téléphone, assainissement, eau pluviale, rénovation des réseaux d'eau potable, réfection de la toiture de la salle des fêtes, travaux de voirie sur 4,5 km sur le secteur de Linage, création et aménagement du chemin des Bergers et des Mollauds par le biais d'une PVR pour permettre l'extension du village sur ce secteur. Pourquoi une PVR (participation à la voirie et aux réseaux) ? Tout simplement pour que le coût de ces travaux ne soit pas pris en charge par la population de notre village sur des impôts, mais par les bénéficiaires de terrains constructibles.**

Aujourd'hui, l'aménagement et la sécurisation de la place de l'école sont en cours ; nous avons fait également l'acquisition d'un columbarium qui est fonctionnel à l'heure d'aujourd'hui ; et je passe sur plein de petits travaux effectués dans et sur nos bâtiments publics, tous indispensables pour l'entretien de notre patrimoine.

Vous prendrez connaissance des nouveaux projets avec plus de précision dans ce petit journal de fin d'année, sur ces derniers mots, je vous invite aux vœux traditionnels :

le samedi 15 janvier 2011 à 11h à la salle des fêtes.

Je vous souhaite à tous et à toutes de bonnes et heureuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne santé.

Cordialement

**Le Maire
Bernard FILET-COCHE**

► Quoi de neuf au conseil ?

■ Conseil Municipal du 2 septembre 2010:

Cimetière communal et columbarium

Nouveau règlement adopté à la majorité. Voici les tarifs : concessions trentenaires : de 300€ à 400€, et proposition pour le columbarium : durée 30 ans au prix de 400 €.

Ossuaire communal

Les travaux de construction de l'ossuaire communal en agglos préfabriqués sont prévus d'être effectués par l'employé communal.

Projet local technique

Afin de continuer ce projet et d'établir un plan de financement estimatif global un accord de principe sur ce plan de financement autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires en temps voulu auprès des organismes de crédit.

Voirie parking de l'école

Comme il avait été décidé lors de la précédente réunion, les travaux prévus de sécurisation du parking de l'école vont se réaliser début octobre, les aides financières ayant été accordées. Une demande compensatrice de fond de concours sera effectuée auprès de la communauté de communes de Vinay.

Travaux

Travaux d'entretien : grilles de l'école

Réparation horloge communale : l'horloge du clocher de l'église avait un décalage de 1 mois par rapport au changement d'heure automne et printemps. Une mise à jour des modules de changement d'heure automatique sera effectuée avant le dernier week-end de septembre pour que tout redevienne normal.

Achat fontaine du cimetière à bouton poussoir en remplacement de l'ancienne hors d'état de service.

Rentrée scolaire 2010-2011

La rentrée scolaire s'est bien déroulée. L'école primaire de Chantesse accueille 22 élèves.

■ Conseil Municipal du 8 octobre 2010 :

Projet local technique

La validation de la demande de permis de construire présenté par l'architecte Mme Bucci aura lieu le 19 octobre prochain.

SIGEC

Le Conseil Municipal prend connaissance de la dissolution du Sigec. Celui-ci avait été créé en 1988 pour être l'interlocuteur du Département pour assurer l'extension du collège de Vinay. Les emprunts contractés par le Sigec sont soldés depuis 2006 et les remboursements de la Commune de Vinay des emprunts qu'elle avait souscrits sont terminés depuis 2009. Les membres du Sigec ont considéré que la dissolution du syndicat était inéluctable et ont souhaité que la procédure prévue de dissolution aboutisse avant la fin de l'année 2010.

SE 38 - Transfert des compétences en maîtrise d'ouvrage

Cette adhésion implique le transfert au SE 38 « syndicat énergies » des compétences relatives à l'exercice de la maîtrise d'ouvrage des réseaux publics de distribution d'électricité de la Commune avec mise à disposition au SE 38 des biens meubles et immeubles utilisés à la date du transfert pour

l'exercice des compétences. Le transfert porte sur l'ensemble des immobilisations qui figurent à l'actif de la Commune, en ce qui concerne le réseau de distribution d'électricité représentant un montant de 328 824 Euros. Le transfert des compétences s'effectuera à compter du 8 octobre 2010.

Travaux d'alimentation EDF

Des travaux vont avoir lieu pour deux ouvrages de distribution électrique :

- alimentation électrique construction Montméat J.
- alimentation électrique rénovation maison Falque S.

Personnel communal

Mr Robert Termoz, employé en remplacement de l'agent titulaire Jean-Louis Jourdan, a terminé son contrat de remplacement le 30 septembre. En ce qui concerne Jean-Louis Jourdan, celui-ci a réussi un examen professionnel dans le cadre de son emploi. Celui-ci, employé en tant qu'adjoint technique 2ème classe est avancé adjoint technique 1ère classe avec augmentation aux mêmes conditions que la commune de Notre Dame de l'Osier.

Demande de régularisation des cotisations « cnacl » pour Brigitte Piasco. Un courrier a été adressé au centre de gestion afin de demander un dossier de régularisation.

Communauté de communes de Vinay

Compte-rendu commission eau-assainissement : augmentation des tarifs d'accès au réseau :

- nouvelles constructions : 2000 Euros
- rénovations appartements : 400 Euros

Travaux croix de l'église

Une autre entreprise sera contactée pour la réfection de la croix de l'église. Après discussion, le CM ne souhaite pas que cette croix soit installée dans le cimetière communal.

Clocher : le module a été changé.

Infos

Bilan annuel association « bulles de mômes »

La Poste de l'Albenc fermera le 18 10 2010. Le bureau de tabac situé sur la place assurera les services d'envoi.

■ Conseil Municipal du 5 novembre 2010 :

Travaux de mise en conformité HTA

Les travaux de déplacement d'un ouvrage HTA aérien (travaux de mise en conformité HTA, tranchée pour pose de canalisations EDF) suite au projet de construction de Mme Montméat J. ont débuté. La circulation, durant la durée des travaux sera réglementée. Une déviation est prévue.

Réunions intercommunales

Suite à un appel d'offre lancé par la CCV pour le concours de réalisation d'un pôle emploi service sur le site de la Maison BERTHOD à Vinay, un Jury N° 1 s'est réuni le 14 octobre 2010 à la maison de la Drevenne à St Gervais. A l'issue de ce 1er jury, 3 entreprises architectes sont retenues :

COMPOSITE, Claude BERNARD et R2K

Zone d'activité «La croix de l'étang »

Le lot n°6, dernier terrain, a été attribué après entrevue de 4 entreprises retenues sur 15 demandes. A l'issue de cette entrevue et après délibération c'est l'entreprise COMBE SERVICE qui est retenue.

Eau et assainissement

Changement de tarification pour l'accès au réseau des eaux usées : de 1 500 € à 2 000 €

Finances communautaires

Incidence financière de la suppression de la TP (taxe professionnelle) pour la CCV qui entraîne la suppression la DGF (dotation globale de fonctionnement), principal revenu de la CCV depuis le passage en TPU (taxe professionnelle unifiée) en 2004. Cette TP sera compensée par un impôt communautaire sur la TH (taxe d'habitation) qui remplacera l'impôt TH du département. Sur notre feuille de TH il n'y aura plus de ligne département.

Projet Center Parcs : une pétition est à signer en mairie en faveur de ce projet.

SICTOM

Le CM est informé des divers problèmes engendrés par la mise en place du tri sélectif sur les autres communes de la communauté de communes de Vinay qui n'étaient pas en zone test.

Information urbanisme

2 permis de construire ont été déposés dans le cadre du permis d'aménager « les magnolias » Ceux-ci ont été déposés à la DDT de St-Marcellin pour instruction. Un délai de prolongation a été accordé, les documents fournis étant incomplets.

Projet d'achat matériel informatique

Mr le Maire propose d'acquérir un nouvel ordinateur, afin de pouvoir installer le logiciel du cadastre. Accord du CM qui opte également pour l'achat d'un rétro-projecteur pouvant servir lors de diverses réunions.

Déneigement

Le CM est informé de la décision d'arrêt du déneigement de l'entreprise Michallet-Ferrier, celui-ci faisant valoir ses droits à la retraite. Il propose d'effectuer le déneigement de l'hiver 2010-2011. Il est peut être possible de garder cette entreprise pour cette activité en CDD saisonnier ; à voir avec le centre de gestion de l'Isère. Si cela n'était pas possible, voir éventuellement avec une autre entreprise ou, réfléchir sur ce sujet pour effectuer ce travail dans les années à venir.

Commission sécurité

Nathalie Bessoud fait le compte-rendu. Il y a eu une pétition pour la pose d'un miroir au chemin de l'Eglise. La commission souhaite connaître la législation en vigueur pour l'installation et rencontrera Mr Bibas de la DDT avant de rencontrer Mr Johnson, habitant de ce quartier, à l'initiative de cette pétition.

Demande de contrôle radar dans le Village : lettre à adresser au commandant de Tullins pour demander un contrôle radar inopiné sur la commune.

Projet rénovation Croix de l'église

Un autre devis va être fait concernant ces travaux de rénovation. Quant à l'emplacement de cette croix, le CM se prononce à main levée :

9 Votants – 9 Voix Pour : l'emplacement à l'angle du chemin de l'Eglise et de la RD 1153.

■ Conseil Municipal du 10 décembre 2010:

SIGEC

Suite à la dissolution du Sigec, le CM prend connaissance que le relais sera assuré avec la communauté de communes et le collège.

Centre Medico-Scolaire ST-Marcellin

Il est porté connaissance à l'assemblée du courrier adressé par la mairie de St-Marcellin concernant les participations de 2009-2010 et 2010-2011 aux frais de

fonctionnement du centre médico-scolaire de St-Marcellin concernant les enfants du premier degré. La participation financière demandée s'élève à 0,54 € par enfant. Le CM, après discussion émet un avis favorable et autorise le Maire à signer la convention correspondante, mais souhaite avoir la liste des enfants accueillis par le centre médico-scolaire.

SPA - convention 2011

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de passer une convention avec la SPA en 2011. Le CM, après délibération, vote à l'unanimité en faveur de la convention de fourrière dite complète, capture et accueil de tous les chiens et chats errants ou en divagation sur le territoire de la commune et leur capture et transport éventuel en fourrière au tarif de 0,31 € par habitant.

AMICALE.COM – Personnel communal

L'association du personnel communal Amicale.com sollicite une participation des collectivités pour la fête de Noël 2010. Le CM, après en avoir débattu, accepte le versement d'une somme de 30 € par employé soit 120 € (3 employés plus 1 employé retraité).

Projet local technique

Compte-rendu de la dernière réunion. Pour la demande de subvention auprès de la Préfecture (dge), la demande de permis de construire devra être faite ainsi que le plan de financement des travaux. L'appel d'offres sera lancé en fin d'année 2011.

Travaux place de l'école

Il est envisagé d'effectuer des travaux de marquage au sol pour matérialiser les places de parking sur la place de l'école.

Urbanisme – Infos

Lotissement les magnolias

Permis accordé après production de pièces complémentaires à Mr Dessimoulie. Permis annulé par la DDT à la demande du demandeur Mr Dejoux. Demande de pièces complémentaires pour la construction de Mme Massit. Déclaration de travaux accordée à Mr Johnson pour la construction d'une piscine avec respect des règles de sécurité (glissements de terrains).

Réunions intercommunales

PLH - Plan Local de l'Habitat

La communauté de communes va engager un diagnostic sur l'habitat. Toutes les communes seront visitées afin d'avoir un diagnostic sur l'ensemble du département afin de déterminer les logements pouvant être réhabilités. Une information sera faite aux propriétaires.

SPANC

Diagnostic d'assainissement non collectif (maisons non raccordées) à faire avant le 31 décembre 2012.

SE 38

Le SE 38 va devenir un syndicat départemental unique. La commune de Chantesse adhère à celui-ci.

Contrat suivi informatique – Renouvellement

Le contrat de suivi informatique avec l'entreprise Castaing étant arrivé à expiration, il est nécessaire de le renouveler. Coût de 320 € pour 6 heures.

Déneigement

MMrs Bonneton et Essertier sont chargés de rencontrer Mr Michallet-Ferrier afin qu'il confirme à la commune les informations évoquées lors du CM précédent sur sa décision pour les travaux de déneigement à l'avenir.

■ Travaux :

Place de l'école : la place de l'école fait peau neuve actuellement, les intempéries de fin d'année ont arrêté les travaux, ceux-ci devraient reprendre semaine 2 du mois de janvier si le temps est favorable. Les exécutoires d'eaux pluviales, réseaux sec et humide ont été prévus pour les extensions futures.

Sécurisation



Jeu de boules



Puits perdu



Parking voitures



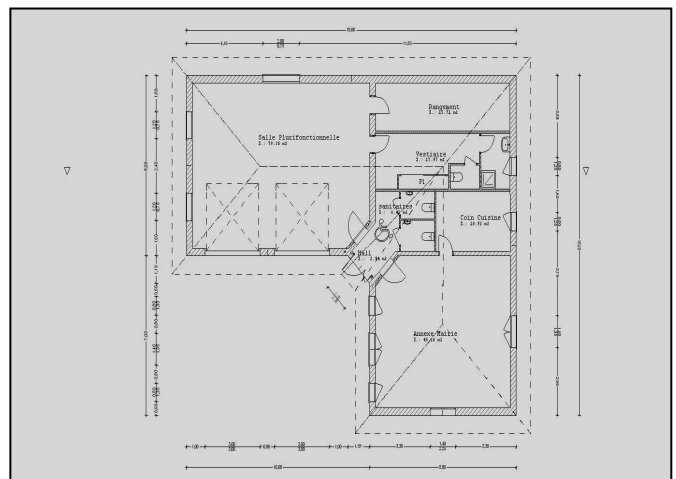
Projet local technique sur le terrain communal à côté de l'immeuble le « tradition » (OPAC 38) :

Un projet de création d'un local technique est en cours. Pour avoir de l'aide financière du département et de l'état, il faut réaliser ce projet en deux appellations :

- la partie local technique sera nommée : **salle plurifonctionnelle scolaire**
- la partie salle de réunions sera nommée : **extension mairie « salle de réunions »**

L'architecte DPLG Marie Laure Bucci en a la maîtrise d'œuvre jusqu'aux termes du projet. Actuellement, les plans et les matériaux ont été définis par le CM. Un plan de financement est à l'étude, qui devra être fourni dans les demandes de subventions avec l'arrêté du permis de construire.

Après montage complet de ce dossier, nous le déposerons fin 2011 dans les administrations concernées et nous lancerons le **MAPA** (marché à procédures adaptées) pour réaliser, si tout nous y autorise, cette construction au 1er semestre 2012.



► Quoi de neuf à l'intercommunale ?

■ Modification des statuts de la CCV : participation financière aux associations sportives et culturelles des collèges du territoire (Tullins et Vinay)

Lors du bureau communautaire du 18 novembre 2010, les élus du SIGEC (Syndicat Intercommunal de Gestion du Collège) nous ont informés de la dissolution de ce dernier au 31/12 de cette année, suite à la fin du remboursement des emprunts. Par contre, le SIGEC a quelques dépenses de fonctionnement, à savoir le versement de subventions au collège, au foyer socio-éducatif et à l'association sportive. Ces subventions permettent de prendre en charge les frais de transport des élèves du fait de la situation géographique des collèges de Vinay et de Tullins.

La participation de 2010 était de 17 € par élève sur la base de 501 élèves **pour le collège de VINAY** soit un montant de 8 517 €. Le nombre d'élèves correspondant aux communes de la CCV est de 488.

Pour le collège de TULLINS la participation était de 264 € pour CRAS, 295 € pour MORETTE et 843 € pour POLIENAS soit : 1 402 €.

NB : dans le cas d'une modification statutaire, les montants définis par commune seront déduits de la dotation de compensation.

Aussi si les élus souhaitent poursuivre ces aides par le biais de la Communauté de communes, il y a lieu de modifier les statuts de la CCV comme suit :

« La Communauté exerce de plein droit en lieu et place des communes membres les compétences suivantes : dans le chapitre 3 : autres compétences :

i. Action sociale

● *Soutien financier aux frais de transports des élèves pour les sorties culturelles et sportives des collèges du territoire de la CCV.*

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité accepte le contenu de cette modification statutaire, et fixe la mise en œuvre financière de cette modification pour le budget 2011. Les montants à déduire de la dotation de compensation ont été validés par la commission finances transfert de charges de ce jour.

■ Tarification de l'eau et de l'assainissement

Tarification de l'eau potable de la Communauté de Communes pour la période 2011- 2015

ANNEE	Rappel 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Abonnement H.T.	84,08	75,67	69,62	71,01	72,43	73,88
Prix de m³ H.T.jusqu'à 300 m³	0,8	0,9	0,99	1,01	1,03	1,05
Prix de m³ H.T.au delà de 300 m³	0,63	0,68	0,75	0,77	0,79	0,81
Facture pour 100 m³	164,08	165,67	168,62	172,01	175,43	178,88
Facture pour 120 m³	180,08	183,67	188,42	192,21	196,03	199,88
<i>Prix de revient du m³ pour une facture de 120 m³</i>	1.50	1.53	1.57	1.60	1.63	1.67
<i>Augmentation du m³ pour conso de 120 m³</i>		1,99%	2,59%	2,01%	1,99%	1,96%

Tarification de l'assainissement de la Communauté de Communes pour la période 2011 - 2015

ANNEE	Rappel 2010	2011	2012	2013	2014	2015
Abonnement H.T.	81,51	88,03	95,07	97,92	100,86	103,89
Prix de m³ H.T.	0,88	1,02	1,18	1,22	1,26	1,3
Facture pour 100 m³	169,51	190,03	213,07	219,92	226,06	233,89
Facture pour 120 m³	187,11	210,43	236,67	244,32	252,06	259,89
<i>Prix de revient du m³ pour une facture de 120 m³</i>	1,56	1,75	1,97	2,04	2,1	2,17
<i>Augmentation du m³ pour conso de 120 m³</i>		12,46%	12,47%	3,23%	3,17%	3,11%

■ Diagnostics d'assainissement non collectif

Le Président rappelle que le conseil communautaire a décidé d'externaliser les diagnostics d'assainissement non collectif que les collectivités doivent faire avant le 31 décembre 2012. Après appel d'offres, c'est la société VEOLIA qui a eu le marché pour un prix HT de 151 978 € pour 2 200 installations individuelles. Le SPANC étant un service qui doit être équilibré en recettes et en dépenses, il y a lieu de fixer la tarification permettant cet équilibre :

NOTE DE CALCUL DE LA TARIFICATION DU PREMIER CONTROLE (Diagnostic)

a/ Prix de revient pour 2200 diagnostics :

- Offre de la société VEOLIA. :	151 978,00
- Achat de matériel et de logiciel (SIRAP) :	<u>12 008,00</u>
Montant total H.T :	163 986,00
- Frais de structure 10% :	<u>16 399,00</u>
TOTAL H.T. POUR 2200 DIAGNOSTICS :	180 385 ,00

PRIX DE REVIENT D'UN DIAGNOSTIC : **82,00 € H.T.**

b/ Subventions pour réalisation d'un diagnostic :

- Agence de l'eau (forfait) :	26,00
TOTAL SUBVENTIONS :	26,00 €

c/ Proposition de tarification pour 1 diagnostic :

82 - 26 = **56,00 € H.T.**
(à la charge du propriétaire)

d/ Tarification pour 1 contrôle d'installation neuve : (à la charge du propriétaire)

- Part étude de dossier (conception)	82,00 € H.T.
- Part contrôle d'exécution	82,00 € H.T.

e/Tarification d'un contrôle de bon entretien à la demande d'un notaire :

82,00 € H.T.
(à la charge du propriétaire si le diagnostic à plus de 6 mois)

A compter du 01/01/2011, lors de la vente d'une maison, le vendeur doit faire faire un diagnostic de l'installation d'assainissement non collectif.

f/ Tarification pour le contrôle de bon entretien périodique (avec un cycle de 10 ans) : Tarif à mettre en place pour un début des contrôles de bon entretien au 01/01/2013. Ces contrôles seront à la charge des occupants du bien (locataire ou propriétaire occupant) et seront certainement réalisés en interne.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Entérine les propositions du Conseil d'exploitation de la Régie sur les tarifications de l'assainissement non collectif à compter du 01/01/2011 :**
 - **Tarification d'un diagnostic (1^{er} contrôle) : 56,00 € H.T. ou 59,08 € T.T.C.**
 - **Tarification pour une installation neuve :**
 - **Part étude dossier : 82,00 € H.T. ou 86,51 € T.T.C.**
 - **Part contrôle d'exécution : 82,00 € H.T. ou 86,51 € T.T.C.**
 - **Tarif pour un contrôle à la demande d'un notaire : 82,00 € H.T. ou 86,51 € T.T.C. (Sur l'ensemble de ces tarifs TTC, la TVA est de 5.5%)**
- **Charge le Président de l'application de ces tarifs à compter du 01/01/2011.**

■ Redevance incitative - Tarifs gros producteurs au 01/10/2010

Lors du conseil communautaire du 29/04/2010, une proposition de tarif pour les gros producteurs avait été arrêtée : **grille tarifaire pour les producteurs retenant l'option :**

	volumes	120	180	240	360	660	
grille tarifaire pour l'option PAP en C1	Part fixe	568,0	568,0	568,0	568,0	568,0	part fixe+forfait collecte PAP
	Prix au bac en place	88	132	176	264	484	prix fct du volume du bac = un nombre d'equiv personnes fois 11€
	Prix au bac présenté	3,0	4,5	6,0	9,0	16,5	prix des l présentés à 0,025€/l

	volumes	120	180	240	360	660	
grille tarifaire pour l'option PAP en C2	Part fixe	1048,0	1048,0	1048,0	1048,0	1048,0	doublment du forfait car C2
	Prix au bac en place	88	132	176	264	484	
	Prix au bac présenté	3,0	4,5	6,0	9,0	16,5	

La commission propose de modifier ses tarifs et mettre les gros producteurs à 1 équivalent personne, ce qui porte aux tarifs suivants le service en porte à porte :

	Part affectée en €	Correspond à
Fixe pour option PAP	88	Frais de structure, nouveau site, comm, déchèteries
Fixe pour 1 equiv personne pour option PA	11	Collecte sélective + tri
Variable par desservi en PAP	480	Collecte des OMR (forfait/ gros prod)
Variable /litre	0,025 €/l	Collecte des OMR (à la levée) + traitement

D'où la grille tarifaire pour les producteurs retenant l'option PAP :

		120	180	240	360	660
Fixe	PAP en C1	579				
	PAP en C2	1059				
Variable	Prix par bac <u>levé</u>	3,0	4,5	6,0	9,0	16,5

Lorsque des usagers ayant opté pour l'AV disposent d'adresses différentes, la commission propose de facturer une part fixe par site.

Lorsque des usagers ayant opté pour le PAP disposent d'adresses différentes, la commission propose de facturer une part fixe par point de collecte (c'est le cas de certaines entreprises et des communes).

Le conseil communautaire après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Entérine les propositions de la commission « ordures ménagères » sur la tarification des gros producteurs,**
- **Entérine les modalités de mise en œuvre de ces tarifs,**
- **Modifie les modalités relatives aux adresses multiples,**
- **Charge le Président de l'application de ces tarifs et modalités à compter de la mise en œuvre effective de la redevance incitative sur l'ensemble du territoire soit le 01/10/2010.**

► Quoi de neuf chez nos citoyens ?

■ Etat civil

Nous accueillons Clarisse Da Silva Queiroz, née le 3 juillet 2010 et Florine Vangi, née le 2 novembre 2010. Nous regrettons Eliane Zambon qui nous a quitté le 31 décembre 2010.

■ Commémoration du souvenir

C'est sous un beau soleil automnal que quelques habitants de Chantesse accompagnés d'enfants se sont réunis autour du monument aux morts pour célébrer l'armistice du 11 novembre 1918. Le rassemblement s'est terminé par le pot de l'amitié très convivial, offert par la municipalité à la mairie.



■ Nouveaux horaires des déchèteries de Vinay et St Marcellin :

le lundi, le mercredi et le jeudi : 13h30 à 18h00
le mardi et le vendredi : 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
le samedi : 09h00 à 18h00

■ Mairie de Chantesse

Horaires d'ouverture :

Mardi 14h-19h
Jeudi 8h-12h
Samedi 8h-12h

Permanences des élus sur rendez-vous :

le maire samedi 9h-11h
1^{er} adj mercredi 9h-11h (social et emploi)
2^{ème} adj mardi 18h-19h

Mais qui a bien pu faire ces belles affiches !!!



► Quoi de neuf pour les associations ?

■ Peintures Téléthon et Gospel

Il fallait sortir des sentiers battus...

Parmi les nombreux points d'organisation de la journée de mobilisation « TELETHON » du samedi 4 décembre 2010, celui de l'information nous a tenus particulièrement à cœur.

Pour l'**Association Sportive de Chantesse** et le **Comité des Fêtes**, organisateurs de cette journée, nous nous sommes donnés comme objectif de mettre nos jeunes au centre des préparatifs.

L'idée nous est venue de leur faire réaliser 6 panneaux peints, annonçant la manifestation, qui jusqu'ici étaient réalisés d'une façon très conventionnelle.

Nous devions aussi proposer au **Comité des Fêtes**, pour le concert qu'il organisait à l'église de Chantesse le 17 décembre 2010 la réalisation de 2 panneaux.

Aussitôt dit aussi aussitôt fait, nous nous sommes concertés à quelques-uns pour nous organiser et rechercher une personne disponible, pouvant nous seconder.

Il nous fallait aussi accueillir jeunes et adolescents sur cet « atelier peinture » dans des conditions optimales et surtout assurer ces ateliers dans le temps.

Un sauveur nous fut donné en la personne de Mr Louis Leau, quel pot !

Nous avons envoyé, par mail et par courrier, une invitation alléchante à chaque jeune de Chantesse, pour le samedi 30 octobre à la salle des fêtes de Chantesse. Forts de nos réunions passées avec eux - alors que nous voulions mettre en place il y a 8 mois des activités jeunes avec le SAJ de la communauté de communes de Vinay-5 journées furent organisées (3 mercredis et 2 samedis).

Dans une bonne ambiance, faite de rires, taquineries, et d'histoires racontées, jeunes et plus grands, se sont mis au « travail ».



Respect d'autrui et discipline librement consentie n'ont fait l'objet d'aucune observation. Jeunes et adultes ont pu mettre en place tous les ingrédients nécessaires à une vraie création.

Ce moment fut propice aux échanges et à l'imagination : le choix des sujets à réaliser en peinture fut dans un premier temps spontané, puis le rôle des encadrants fut de canaliser les idées pour qu'elles soient réalisables sur panneau de 90 x 120 cm.

L'objectif a été atteint, à savoir : attirer l'attention du passant sur la journée festive.

Ce qui nous a semblé « magique » c'est qu'en dehors de toutes pressions, influences de notre part, les enfants ont su garder cette « liberté » d'expression, tant dans les formes que dans les couleurs.

Malgré les exigences de notre part sur la méthode, la précision, les précautions à prendre, leurs créativité faisait la différence, nous offrant parfois de beaux bouquets, non seulement sur les panneaux à peindre mais aussi sur les blouses et trombines de quelques-uns (pas tous).

Tout en étant à l'écoute de chacun, nous avons vécu de vrais moments de « DETENTE » au milieu de couleurs chatoyantes, le tout dans un fond sonore fait de « RIRES », où le « PLAISIR » était dominant.

Et comme pour remercier ceux et celles qui leur ont fait confiance, le matériel et la salle des fêtes n'ont subi aucun dégât ni observation, là ce fut une véritable prouesse !

En un mot nous avons vu de « vrais artistes en herbe » nous offrant à nous, adultes, « un vrai regard tout neuf sur les enfants. »

Bravo à :

Noémie, Raniath, Justine, Anaïs, Beatrice, Flore, Emma, Laura, mais aussi aux 2 Baptiste et Dorian.

Heureusement que...vous étiez là avec vos idées et votre talent.

La municipalité, l'Association Sportive de Chantesse et le Comité des Fêtes sont heureux d'inviter les jeunes du village et leurs parents à partager ensemble une galette des rois à l'occasion de l'Epiphanie.

Retrouvons-nous, le samedi 8 janvier 2011 à 11 heures à la Mairie.

@ @ @ @ @ @ @ @ @ @ @

Message spécial pour les jeunes de Chantesse :

Fais passer ton adresse mail à la mairie :

mairie.chantesse@wanadoo.fr

Tu pourras ainsi avoir les infos et invitations de la commune et des associations par Internet. Pour les plus petits, merci aux parents de nous envoyer votre adresse électronique.

@ @ @ @ @ @ @ @ @ @ @

■ **Comité des fêtes**

Soirée de fête à Chantesse

Ce vendredi 17 décembre 2010 à 20h, ce fut une grande première pour l'église romane de Chantesse qui a accueilli les Vocalises de Varacieux pour un concert de Noël.

Ils étaient 15 -les chanteurs- nous étions 78 -les spectateurs- et malgré le froid nous avons partagé un délicieux moment de talent et d'enchantement. Mélange de chants religieux et profanes, accompagnés d'une bande son, les voix des Vocalises ont raisonné sous les voûtes rénovées de notre charmante petite église. Après une première partie qui nous a fait découvrir les talents vocaux, nous nous sommes retrouvés sur le parvis autour d'un braséro, qui avec un délicieux vin chaud, qui avec un chocolat bien chaud.

Puis la deuxième partie nous a ravis avec des Gospels que nous connaissions tous ainsi que des escapades vers C. Nougaro, C. Maé, JJ. Goldman, Les Enfoirés, et L. Fabian... Nous ne pouvons tous les citer mais leur diversité était très complémentaire.

Nous avons eu droit à un rappel qui rimait avec GOSPEL.

Enfin nous nous sommes retrouvés dans la salle des fêtes de Chantesse -bien chauffée, elle- pour un casse croûte offert par le Comité des Fêtes de Chantesse : assiette de charcuterie et gâteau aux pommes maison. Nous avons donc achevé cette soirée dans la chaleur, le partage et la bonne humeur.

Nous remercions avant tout les Vocalises de Varacieux d'avoir bravé la neige et le froid -surtout le froid !!!- nous remercions également la paroisse, Mrs Chorot et Arnaud pour le prêt de l'église, nous remercions tous les bénévoles qui ont permis que cette soirée soit belle et inoubliable et qui comme d'habitude ne comptent pas leur temps.



■ **ASC**



Pour la **25^{ème}** année
l'Association
Sportive de
Chantesse a repris
ses activités !



- Un **bureau** toujours motivé, élu lors de l'Assemblée Générale du 29 septembre 2010 avec dans les « rôles » principaux :
Isabelle Oriol : Présidente
Marie-France Brichet-Billet : Vice Présidente
Laurence Falque : Trésorière
Jocelyne Gasparini : Vice Trésorière
Céline : Secrétaire
- Une **animatrice** Michèle Croizat qui tous les mercredis soirs, durant 3 cours consécutifs, nous offre un programme vitaminé : cardio, abdos fessiers, stretching, step et nouveauté, du Pilate.
- Une association qui compte **43 adhérents**.

Et puis, comme depuis quelques années, le **samedi 4 décembre, l'ASC et le Comité des Fêtes de Chantesse, et tous les bénévoles**, ont renouvelé leur engagement pour le **Téléthon**.

Une recette très honorable malgré les conditions météorologiques : **2008,50 €** Merci à tous pour votre participation.

Toute l'équipe vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année et rendez vous en 2011 !

Sportivement Vôtre !

■ **Le sou des écoles**

Le Sou des Écoles Chantesse – Notre Dame de l'Osier – Vatilieu a organisé son LOTO annuel, samedi 20 novembre 2010 dans la salle des fêtes de Cras, prêtée gracieusement par le Sou de Cras-Morette. Nous remercions tous les participants pour cette agréable soirée et félicitons les gagnants petits et grands.

Le spectacle de Noël « La compagnie l'envol présente : les inventeurs de toutes choses » offert aux enfants du regroupement samedi 11 décembre 2010 a enchanté petits et grands avec la visite du père Noël chargé de friandises.

Notre calendrier prévisionnel :

- Carnaval à Chantesse le 18 ou 19 mars 2011

- Kermesse à Notre Dame de l'Osier le 25 juin 2011

Le bureau du Sou des Écoles vous souhaite de merveilleuses fêtes de fin d'année.

Le Bureau

■ **amicale.com**

L'amicale du personnel communal de Chantesse, Cras, Morette, Notre-Dame de l'Osier, Vatilieu et du personnel du syndicat intercommunal scolaire vous invite à sa

6ème VENTE DE PRODUITS DU TERROIR
Dimanche 13 février 2011 à Vatilieu

Comme à l'accoutumée nous fabriquerons des saucissons et des merbudes, du pain, des pognes, des Saint-Genix et bien sûr de la pétafine. Vous recevrez dans votre boîte aux lettres courant janvier des bons de réservation.

Nous vous remercions pour votre participation à cette manifestation et vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2011.